

## Liste des délibérations

Séance du Conseil communautaire du lundi 13 février 2023 à 18H30

### Présents

Augerans	Alain Dejeux	P
Bans	Stéphanie Desarbres	P
Belmont	Philippe Degay	P
Chamblay	Philippe Brochet	P
	Alain Timal	P
Champagne sur Loue	Marie Christine Paillot	P
Chatelay	Gérard Poulin	P
Chissey sur Loue	Jean Claude Pichon	P
	Daniel Poctier	P
Cramans	Jean Marie Truchot	P
	Patricia Sermier	P
Ecleux	Etienne Rougeaux	P
Germigney	Stéphane Ramaux	P
Grange de Vaivre	Claude Masuyer	P
La Loye	Virginie Valot	P
	Jean Baptiste Chevanne	P
Montbarrey	Luc Baton	P
Mont sous Vaudrey	Paulette Giancatarino	P
	Stéphanie Faivre	Exc
	Nicolas Koehren	P
	Christian Magdelaine	P
Mouchard	Sandra Hählen	P
	Yves Chalumeau	Exc pouvoir à V Falcinella Gillard
	Virginie Falcinella Gillard	P
	Michel Rochet	P
Ounans	Alain Fraichard	P
	Frédéric Bouton	P
Pagnoz	Joëlle Alixant exc représentée par Raymond Vincent	P
Port Lesney	Jean Théry	Exc pouvoir à Bruno Della Santa

	Bruno Della Santa	P
Santans	Christian Vuillet	P
Souvans	Eric Brugnot	P
	G�rard Coutrot	P
La Vieille Loye	Alain Bigueur	P
	Thierry Besia	P
Vaudrey	Virginie Pate	P
	Laurent Schouwey	P
Villeneuve d'Aval	Daniel Mairot	P
Villers Farlay	Anthony Senot	Exc
	Annie Junod	P

Philippe Brochet est d sign    l'unanimit  pour remplir les fonctions de secr taire de s ance qu'il accepte.

Publication site internet et par affichage : 28 f vrier 2023

## 1. Affaires g n rales

Le Conseil communautaire :

**D signe** Philippe Brochet en tant que secr taire de s ance.

**Approuve** le proc s-verbal du pr c dent Conseil communautaire du 12 d cembre 2022.

**Prend** acte des d lib rations prises en Bureau du 04 janvier 2023 :

- N 01/2023 : Aide   l'immobilier d'entreprise – Salon de coiffure Hair du temps   Mouchard,
- N 02/2023 : Attribution march  d'assistance   ma trise d'ouvrage pour la construction du groupe scolaire   Mont-sous-Vaudrey,
- N 03/2023 : Acquisition presbyt re Ounans.

**Prend** acte des d lib rations prises en Bureau du 23 janvier 2023 :

- N 04/2023 : Loyers maison de sant ,
- N 05/2023 : Adh sion au Cerema, organisme national qui propose un soutien en mati re d'ing nierie sur diff rents domaines,
- N 06/2023 : Vente de parcelles   la soci t  CHRE.

**Adopt    l'unanimit .**

## 2. PLUi – Rectification d'une erreur mat rielle   Port Lesney

Le Conseil communautaire :

**Rectifie** l'erreur matérielle et pour cela :

- Classe en zone UA4 les parcelles AM 134, AM 184 et AM 183,
- Classe en zone A la parcelle AM 77,

**Dit** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois.

**Dit** que cette délibération et les dispositions engendrées par ladite délibération ne seront exécutoires qu'après :

- Sa réception par le Préfet du Jura,
- L'accomplissement des mesures de publicité.

**Adopté à l'unanimité.**

### **3. PLUi - Rectification d'une erreur matérielle à Chissey sur Loue**

Le Conseil communautaire :

**Approuve** la modification de cette erreur matérielle du PLUi concernant le classement des bâtiments sis sur les parcelles cadastrées ZH0002, ZH0003 et BC0148, en les répertoriant comme « agricoles ».

**Adopté à l'unanimité.**

**Se sont abstenus : Jean-Claude Pichon et Daniel Poctier.**

### **4. Vente d'un chapiteau à la commune de Santans**

Le Conseil communautaire :

**Cède** le chapiteau à la commune de Santans à l'euro symbolique.

**Adopté à l'unanimité.**

**Christian Vuillet ne prenant pas part au vote.**

**A voté contre : Daniel Mairot.**

### **5. Contrat « Territoires en Action » entre la Région et le Pays Dolois**

Le Conseil communautaire :

**Approuve** le contrat de territoire « Territoires en action » à signer entre la Région Bourgogne Franche-Comté, le Pays Dolois – Pays de Pasteur, la Communauté d'agglomération du Grand Dole, les Communautés de communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour, ainsi que la ville de Dole.

**Autorise** le Président à signer le contrat et tous les actes et pièces afférentes.

**Adopté à l'unanimité.**

## **6. Modification des compositions des commissions intercommunales**

Le Conseil communautaire :

**Modifie** la composition des commissions comme suit :

- Commission « Accompagnement du tissu économique, emploi et transition énergétique » : démission de M. Merone, désignation de M. Amet,
- Commission « Transition numérique, culture et animation du tissu associatif » : démission de M. Buisson, désignation de M. Rose,
- Commission « Enfance jeunesse » : ajout de Mme Maréchal,
- Commission « Finances et budget » : démission de M. Bozek, désignation de M. Magdelaine,
- Commission « Développement touristique et soutien aux acteurs du tourisme » : démission de M. Buisson, désignation de M. Rose.

**Adopté à l'unanimité.**

## **7. Convention d'autorisation d'aide à l'immobilier d'entreprise**

Le Conseil communautaire :

**Approuve** la convention.

**Autorise** le Président à signer la convention d'autorisation d'aide à l'immobilier avec la Région.

**Adopté à l'unanimité.**

## **8. Construction de la caserne de Lorette -Vente d'une parcelle à la commune de Mouchard**

Le Conseil communautaire :

**Cède** le terrain cadastré A 596 d'une surface de 2 982 m<sup>2</sup> sur la zone des Essarts à la commune de Mouchard.

**Fixe** le prix de vente à 7€ le m<sup>2</sup> conformément au prix en vigueur sur la zone, soit 20 874€.

**Décide** de régler cette vente par un acte en la forme administrative authentifié par le Président.

**Autorise** la 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, Mme Pate, à signer cet acte en tant que représentante de la Communauté de communes.

**Adopté à l'unanimité.**

## **9. Charte d'accueil des classes dans les médiathèques du Val d'Amour**

Le Conseil communautaire :

**Valide** la charte d'accueil des classes dans les médiathèques du Val d'Amour.

**Adopté à l'unanimité.**

## **10. Validation du règlement intérieur du Comité Social Territorial (CST) de la CCVA**

Le Conseil communautaire :

**Valide** le règlement intérieur du CST.

**Adopté à l'unanimité.**

## **11. Attributions de compensation (AC) provisoires 2023**

Le Conseil communautaire :

**Valide** les attributions de compensation provisoires 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

**Se sont abstenus** : Alain Bigueur, Gérard Coutrot, Daniel Mairot, Claude Masuyer, Stéphanie Desarbres, Luc Baton, Jean-Claude Pichon, Daniel Poctier.

## **12. Règlement intérieur de la mutualisation**

Le Conseil communautaire :

**Valide** le règlement intérieur de la mutualisation.

**Adopté à l'unanimité.**

### **13. Modification du tableau des emplois budgétaires**

Le Conseil communautaire :

**Valide** les modifications du tableau des emplois budgétaires.

**Adopté à l'unanimité.**

### **14. Offre de concours de la société Huttopia**

Le Conseil communautaire :

**Accepte** l'offre de concours apportée par la société Huttopia à hauteur de 172 644,50€ HT pour la réalisation de l'extension du réseau d'assainissement de la commune d'Ounans vers le secteur du camping de La Plage Blanche.

**Autorise** le Président à signer tous les actes nécessaires et notamment la convention d'offre de concours correspondante.

**Adopté à l'unanimité.**

### **15. Indemnisation de dégâts sur culture suite aux travaux de pose des réseaux de transfert vers la station de Montbarrey**

Le Conseil communautaire :

**Valide** les indemnités à verser aux exploitants concernés.

<b>Exploitations concernées</b>	<b>Cultures concernées</b>	<b>Surfaces concernées</b>	<b>Indemnités calculées</b>
<b>GAEC Reconnu de la Ville</b>	Soja	4 680 m <sup>2</sup>	800 €
<b>SCEA Schouwey</b>	Orge brassicole (multiplication)	2 100 m <sup>2</sup>	485 €
<b>Mairot Julien</b>	Prairie permanente	3 750 m <sup>2</sup>	360 € (y compris réimplantation)
<b>EARL du Val d'Amour</b>	Féverole	200 m <sup>2</sup>	36 €
	Luzerne	3500 m <sup>2</sup>	980 €
	Soja	3010 m <sup>2</sup>	515 €

**Adopté à l'unanimité.**

**Laurent Schouwey ne prenant pas part au vote.**

## 16. Vente des parcelles du verger conservatoire

Le Conseil communautaire :

**Valide** la vente des 5 parcelles à l'euro symbolique au regard de l'intérêt général des buts poursuivis.

**Prend acte** que les éventuels frais seraient à la charge de la Communauté de communes.

**Décide** de régler cette vente par un acte en la forme administrative.

**Autorise** la 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, Mme Pate, à signer l'acte en tant que représentante de la Communauté de communes (le Président faisant office de notaire).

**Adopté à l'unanimité.**

## 17. Mise à jour du cartoguide

Le Conseil communautaire :

**Valide** la mise à jour du cartoguide.

**Valide** la proposition de Latitude Cartagène.

**Sollicite** les subventions afférentes.

**Autorise** le Président à signer les documents nécessaires.

**Adopté à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus à s'exprimer, la séance est levée à 20h45.

**Le Président**

**Etienne Rougeaux**



**Le secrétaire de séance**

**Philippe Brochet**

